



Association « Sentinelles de l'Auxois »

Contact : sentinelles.auxois@gmail.com // 06.82.69.22.02

Site web : <http://www.sentinellesdelauxois.fr>

Siège : 10 grande rue 21350 VILLEBERNY

**Assemblée générale ordinaire
samedi 11 avril 2026
17 heures mairie de DREE**

15 présents

1 excusé

20 pouvoirs

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral et d'activités.
2. Rapport financier.
3. Rapport d'orientation.
4. Point Sentinelles du Sud de l'Auxois.
5. Tarif des cotisations
6. Élection du Conseil d'Administration.

Le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier est accepté à l'unanimité

1. Rapport moral 2025

Des champs d'activité de plus en plus complexes, une charge de travail de plus en plus lourde :

- après l'éolien, notre investissement contre les **Centrales photovoltaïques sur sols vivants**,
- des actions d'abord **locales**, des actions **régionales** par le Collectif Auxois Citoyen, puis **nationales** par des contacts et des adhésions avec des associations nationales,
- **des courriers** aux administrations et aux institutionnels,
- un investissement « dans le dur » c'est à dire **deux recours juridiques au Tribunal Administratif de Dijon** par l'intermédiaire d'un avocat, avec un investissement financier.

les sites de plus en plus nombreux, à divers stades d'avancement des procédures :

schématiquement sur 3 périmètres géographiques :

	ÉOLIEN	PHOTOVOLTAÏQUE
À proximité (dans nos vallées)	- DAMPIERRE - VILLEFERRY - VERREY-SALMAISE, - DARCEY - CORPOYER - AVOSNES - SAFFRES	- MASSINGY - VITTEAUX - BOUX - DARCEY - GISSEY - THENISSEY - FLAVIGNY
À distance	- BLAISY, TURCEY - VILLOTTE - FRÔLOIS - MARCELLOIS - BUSSY le GRAND - SAINT MESMIN - CORCELOTTE	- SAINT MESMIN (2) - SOMBERNON - BLAISY TROUHAUT - BUSSY-LE-GRAND
De l'autre coté de Vitteaux	- CHARNY - BEURIZOT - BOUSSEY - VESVRES	- MARCILLY DRACY

- Notre association va se consacrer à la contestation des projets d'énergie renouvelables les plus proches.
- Elle collabore avec les associations voisines actives.
- Elle prend contact avec des associations locales dont nous n'avons aucune nouvelle.

Dans le cadre de notre adhésion au COLLECTIF AUXOIS CITOYEN :

- implication dans des groupes de travail qui ont pour objectif d'approfondir les argumentaires pour contester le projet éolien de CHARNY et de tous ceux qui suivront :

biodiversité et communication médias réseaux sociaux,	Jean-Charles
relation avec les élus,	Paul
patrimoine paysages tourisme bâtis,	Jean-Marie
santé animale et humaine,	Arnaud et Bruno
rentabilité et perspectives juridiques	Bruno

- **Participation aux réunions du Collectif Auxois Citoyens**

Les réunions du Conseil d'Administration : 10 CA depuis l'AG 2025 .

Le suivi des différents projets :

- Le terrain de la Feuillerotte serait à vendre. Info démentie. À suivre
- Projet de parc de batteries au lithium sur la commune de DREE. Avis défavorable du conseil municipal. Le permis de construire a tout de même été accordé après modifications techniques de la part du maître d'ouvrage.
- Opposition du conseil d'administration à l'unanimité contre tous les projets de centrales photovoltaïques ou agrivoltaïques (sur sol vivant) en Auxois.
 - En conséquence, le conseil d'administration s'est engagé en s'opposant **aux projets de St MESMIN LES CHASEAUX et LES CHAUMES.**
 - Lettre au Préfet (1 courrier postal et 2 doc remis en main propre). Pas de réponse.
 - Lettre au Président du Conseil Départemental qui nous a répondu qu'il fait suivre à la préfecture.
 - Participation à la réunion de St MESMIN du 16 - 09 - 25 de présentation du projet photovoltaïque des CHASEAUX. Les membres du CA présents.
 - Contributions défavorables individuelles et au nom DES SENTINELLES
 - Participation aux enquêtes publiques :
 - **du projet éolien de CHARNY**, à l'appel du collectif et de l'association ALTERNATIVE EN AUXOIS , le 17 - 09 - 25. Contributions défavorables individuelles et au nom des SENTINELLES. Les 5 membres du CA présents. Clôture le 19 - 12 : 336 contributions.
 - **du projet photovoltaïque de THENISSEY** le 01 - 10 - 25. Contributions défavorables individuelles et au nom des SENTINELLES.
- **Communication :**
 - **Lettre à tous les adhérents** pour les inviter à apporter leurs contributions aux enquêtes publiques contre le projet photovoltaïque de DARCEY GISSEY et contre le projet éolien de CHARNY.
 - **Création et distribution d'un tract sur les communes** de THENISSEY d'abord, puis DARCEY et GISSEY-sous-FLAVIGNY contre les deux projet photovoltaïques . Contributions individuelles et au nom des SENTINELLES de L'AUXOIS.
 - **Tentative de contact avec le Bien Public** par un mail à la cheffe d'agence de MONTBARD. Pas de réponse.
 - **Message au Préfet lors de la réunion des maires de Côte d'Or**, l'informant de l'inflation des énergies intermittentes en Auxois et de l'opposition croissante de la population.
 - **Lettre aux adhérents en janvier 2026** : vœux, historique des actions, appels à candidature au Conseil d'Administration, convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.
 - **Nouveau courrier au préfet en février**, pour lui demander de transmettre sur le site de la préfecture le rapport du commissaire enquêteur et l'arrêté du permis de construire concernant la centrale photovoltaïque de THENISSEY. Devant l'absence de réponse, une saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) a été déposée. En attente de réponse.
 - **Assemblée Générale Extraordinaire** : Pour engager la responsabilité de l'Association par un recours juridique contre le projet photovoltaïque de THENISSEY, le Conseil d'Administration était dans l'obligation de réunir une Assemblée Générale

Extraordinaire. Celle-ci a eu lieu le 24 janvier 2016. Par deux votes à bulletins secrets, l'assemblée a autorisé le Conseil d'Administration à contester auprès des juridictions compétentes tous les projets photovoltaïques sur sol vivant en Auxois et particulièrement celui de THENISSEY, avec la collaboration d'un avocat spécialisé, limité par la date du 17 février.

- **Deux recours en justice** : à la suite de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le CA a déposé deux recours auprès du Tribunal Administratif de Dijon, avec la collaboration de Me Théodore CATRY, d'abord contre la centrale photovoltaïque de THENISSEY en février puis contre celle de DARCEY-GISSEY-sous-Flavigny en avril. Réponse en attente. Frais d'avocat non négligeables.
- **Rencontre du maire de VERREY** : Mr Hubert Carré a confirmé l'abandon du projet du parc éolien sur ses terres du Giboux en direction de VILLY-SOUS-SALMAISE par la société EDPR en raison de la présence de cigogne noire. Il a annoncé un projet personnel d'une centrale photovoltaïque d'une trentaine d'ha sur la commune de BOUX. Il a informé que les deux communes de SALMAISE et VERREY-SOUS-SALMAISE avaient signé un contrat d'engagement au capital de la société VALECO contre des promesses de retour sur investissement financier très attractives, voire illusoires. Dans ces conditions, notre argumentaire pour dissuader la commune de cet engagement à haut risque a été inutile.

Une recherche de fonds permettant à l'association de poursuivre ses actions

- **Préparation d'un rescrit** qui permettra aux adhérents donateurs de bénéficier d'un abattement fiscal de 66 %.
- **Réflexion autour d'une action collective populaire** pour trouver des fonds, peut être en demandant le concours des autres associations.
- **Adhésion à l'association « SITES ET MONUMENTS »** pour renforcer les chances de succès du rescrit.

CONCLUSION :

Une année extrêmement dense. Un conseil d'Administration très actif.

Dans ce contexte d'inflation de projets éoliens ou photovoltaïques sur son territoire, l'Association Les Sentinelles de l'Auxois doit faire face à deux problématiques :

L'absorption d'une charge de travail importante et en augmentation permanente par un Conseil d'Administration composé de 5 personnes seulement.

Le risque de limitation des actions dans un contexte budgétaire très contraint .

Le rapport moral est voté à l'unanimité

COMPTABILITE 2025

	<i>Nature des opérations</i>	<i>Montant</i>	<i>N° CHEQUE</i>	<i>DATE</i>
ASSURANCES 2026	MAIF	128,18 €	Iban 160647	04 12 2025
CotisCarteBanq+FraisAccèCompteInternet	CREDIT MUTUEL	54,75 €	débit sur compte	
FraisAccèsSiteInter net1&1	CREDIT MUTUEL	505,64 €	prélevé mensuel	
ADHESION FNE21	Adhésion2025	50,00 €	Iban 735289	20 01 2025
SOUS-TOTAL		738,57 €		
SOUS-TOTAL		0,00 €		
PAPETERIE et ARTICLES INFORMATIQUE				
Cartouches encre imprimante				
Cartouches encre imprimante	Rembours	73,32 €	Iban 769784	07 10 2025
Timbres	Rembours Paul	14,28 €	Iban 039316	11 10 2025
Timbres Envelop Encre	Rembours Arnaud	39,99 €	n°4637906	7 04 2025
SOUS-TOTAL		127,59 €		
DIVERS	essai MyWebsite	1,20 €		
SOUS-TOTAL		1,20 €		
ALIMENTATION	Rembours Pot AG PR	60,05 €	n°4637905	5 04 2025
SOUS-TOTAL		60,05 €		
SOUS-TOTAL		0,00 €		
SOUS-TOTAL		0,00 €		
TOTAL		927,41 €		
PRODUIT				
Remboursement chèques + Retro FactSGT		4,50 €		
Adhésions		670,00 €		
Solde compte 31 décembre 2024		911,44 €		
VirementCompte > Livret Bleu		0,00 €		
Compte Livret Bleu 31 décembre 2025		7 191,41 €		
Solde Compte+LivretBleu 31 décembre2025		7 849,94 €		

3. Rapport d'orientation

L' Association LES SENTINELLES EN AUXOIS pour l'année 2026 fixe les objectifs suivants :

- **Poursuivre la veille sur le terrain de la Feuillerotte**
- **Poursuivre le suivi des projets éoliens**
 - **VERREY SALMAISE** : La Combe ROBLOT avec contributions des adhérents pour l'enquête publique à venir. Mobilisation des associations de l'Auxois. Mobilisation de la population des 2 villages ? Tracts ?
 - **DAMPIERRE**
- **Poursuivre le suivi des projets photovoltaïques :**
 - **THENISSEY** : suivi du recours au TA et poursuite juridique éventuelle.
 - **DARCEY GISSEY** : suivi recours au TA et poursuite juridique éventuelle.
 - **VITTEAUX- MASSINGY** : veille en attente de l'enquête publique. Tract avant celle-ci ?
- **Contacter les associations de FLAVIGNY et DARCEY pour une éventuelle collaboration**
- **Poursuivre la collaboration avec le collectif AUXOIS CITOYEN et les autres associations :**
 - CHARNY (ALTERNATIVES EN AUXOIS)
 - BEURIZOT VESVRES BOUSSEY (ALTERNATIVES EN AUXOIS)
 - AVOSNES SAFFRES (ADPEHVO)
 - MASSINGY
- **Rechercher des financements :**
 - Appel aux dons avec défiscalisation de 66 % grâce à la ligne de dons dédiés par l'association « SITES ET MONUMENTS » si celle-ci nous répond favorablement.
 - Organisation de manifestations populaires avec communication au sujet de la défense du patrimoine dans l'Auxois.
 - Augmentation des cotisations (voir plus bas).

Le rapport d'orientations est voté à l'unanimité

4. Point Sentinelles du Sud de l'Auxois.

Intervention de Philippe SOUVERAIN, membre de l'association « Sentinelles du Sud de l'Auxois »

5. Augmentation des cotisations

L'assemblée générale vote à l'unanimité l'augmentation du montant de la cotisation à :
15 euros par personne.

6. Élection du conseil d'administration.

Paul Robinat, Jean-Marie LAZERGES, Bruno THIERY, Arnaud BORDET restent au conseil.

Jean-Charles JOUFFROY quitte le conseil.

Régis GASPERI est candidat au conseil d'administration et élu à l'unanimité par l'assemblée.